

Le communiqué du Conseil des ministres du mercredi 17 février 2016

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, ce mercredi 17 février 2016, à 10 heures, au Palais de la République.

A l'entame de sa communication, le Chef de l'Etat souhaite un excellent carême à toute la communauté chrétienne et lui exprime la solidarité de la Nation, en cette période de ferveur religieuse, de prières pour la paix, la stabilité et la prospérité du Sénégal.

Revenant sur son adresse à la Nation du 16 février 2016, consacrée au projet de révision de la Constitution, le Président de la République engage le Gouvernement à prendre toutes les dispositions nécessaires pour organiser, dans les meilleures conditions, le référendum convoqué le dimanche 20 mars 2016.

Abordant par ailleurs la sécurité routière, le Chef de l'Etat déplore la recrudescence inadmissible des accidents de la route, liés au comportement des conducteurs, au non-respect du Code de la route, et qui occasionnent d'énormes pertes en vie humaine. Pour remédier définitivement à cette situation, le Président de la République demande au Gouvernement de procéder à l'actualisation des plans de circulation de la capitale, à la réorganisation et à la modernisation de l'administration publique des transports et du secteur, afin de faire de la sécurité routière, l'axe fondamental d'une politique dynamique des transports. A cet effet, il invite le Gouvernement à veiller à un contrôle routier rigoureux, à l'effectivité des visites techniques, à une meilleure implantation des sites dédiés, et à la sensibilisation des professionnels et usagers de la route sur la sécurité routière.

Poursuivant sa communication autour du soutien de l'Etat aux personnes vivant avec un handicap, le Chef de l'Etat rappelle au Gouvernement l'impératif d'accorder une attention particulière à leur prise en charge spécifique et à leur épanouissement socioéconomique. A ce titre, le Président de la République demande au Gouvernement de veiller à l'application effective et intégrale de la loi d'orientation sociale, afin de garantir aux ayants droit, la pleine jouissance des droits et facilités de la carte d'égalité des chances, de mettre en œuvre une politique hardie de soutien à leur insertion, à travers l'encadrement et le financement adéquats de leurs projets.

Le Président de la République a clos sa communication en se félicitant de la nouvelle baisse des prix du gaz et des hydrocarbures, et en informant le Conseil de la mission qu'il effectuera le 25 février 2016, à Bujumbura, au Burundi, dans le cadre de la Mission de Haut Niveau de l'Union Africaine.

Le Premier Ministre, après avoir félicité au nom du Gouvernement le Président de la République pour sa détermination à consolider l'Etat de droit et la démocratie, a axé sa communication sur les enjeux et défis du secteur des transports et ses externalités, avant de rendre compte de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point de la situation africaine et internationale.

Le Ministre des Postes et des Télécommunications a rendu compte au Conseil de l'état d'avancement du projet de Parc technologique numérique de Diamniadio, financé par la Banque Africaine de Développement (BAD). Ce projet structurant devra générer plus de 35 000 emplois directs et apporter une plus-value certaine au Pôle urbain de Diamniadio, à travers, notamment, la création d'incubateurs destinés à booster les activités des jeunes dans les technologies de l'information et de la communication.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du Suivi du Plan Sénégal Emergent a rendu compte de l'état d'avancement des différents projets et réformes.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le conseil a adopté :

- Le projet de loi instituant une carte d'identité biométrique CEDEAO ;
- le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier le protocole pour éliminer le commerce illicite des produits du tabac.

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

·Monsieur Al Hassan SALL, Administrateur civil principal, matricule de solde n° 604 141/L, précédemment Gouverneur de la région de Kolda, est nommé gouverneur de la Région de Ziguinchor, en remplacement de Monsieur Ibrahima SAKHO, appelé à d'autres fonctions ;

·Monsieur Alioune Badara MBENGUE, Administrateur civil principal, matricule de solde n° 518 383/N, précédemment Préfet du Département de Foundiougne, est nommé gouverneur de la Région de Louga, en remplacement de Monsieur Ange Faye, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

·Monsieur Guedj DIOUF, Administrateur civil principal, matricule de solde n° 606 920/E, précédemment Préfet du Département de Pikine, est nommé gouverneur de la Région de Kaffrine en remplacement de Monsieur Moustapha DIENG, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

·Monsieur Ousmane KANE, Administrateur civil principal, matricule de solde n° 604 137/E, précédemment Préfet du Département de Mbour, est nommé gouverneur de la Région de Kolda, en remplacement de Monsieur Al Hassan SALL, appelé à d'autres fonctions ;

·Monsieur El Hadji Bouya AMAR, Administrateur civil principal, matricule de solde n° 604 453/H, précédemment Préfet du Département de Rufisque, est nommé gouverneur de la Région de Tambacounda, en remplacement de Monsieur Cheikh Kane NIANE, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

·Monsieur Jonas Martin BIAGUI, Architecte-Urbaniste, matricule de solde n° 513 602/A, précédemment Chef de la Division régionale de l'Urbanisme et de l'Habitat de Ziguinchor,

est nommé Inspecteur général des Bâtiments (IGB) au Ministère du Renouveau urbain, de l'Habitat et du Cadre de Vie.

Le Ministre, Porte-parole du Gouvernement